



Communiqué de presse – 26.03.2024

## Le concours d'architecture « Cabanons du Grand Chasseral » a trouvé son vainqueur

Lancé en 2023 par l'association du Projet de développement régional (PDR) du Jura bernois « Produire et manger local », le concours invitant à créer un cabanon « made in Grand Chasseral » a trouvé son vainqueur. Le projet « Les Arches », du bureau ERBAT Architectes SA, à La Sarraz, a remporté le premier prix attribué par le jury. Cinquante bureaux d'architectes et autres professionnels du bois de toute la Suisse ont répondu à cet appel. Deux autres prix ont été attribués pour un montant total de CHF 10'000.-. Maquettes et projets sont à voir à La Couronne, à Sonceboz, jusqu'au 30 avril.

Concevoir un cabanon en bois original et une déclinaison de mobilier afférent pour la vente de produits locaux : tel était l'objet du concours d'architecture ouvert en mai 2023 par l'association « Produire et manger local » en collaboration avec Lignum Jura bernois, la Fondation Rurale Interjurassienne et le Parc régional Chasseral dans le cadre du Projet de développement régional « Manger et produire local » (PDR). Cinquante bureaux d'architectes et autres professionnels du bois situés en Suisse ont répondu à l'appel et déposé un projet. Huit projets ont été retenus pour la seconde phase, qui a démarré en septembre pour se clore en février 2024.

Les huit nominés sélectionnés par un jury représentant les partenaires impliqués dans le PDR ont réalisé une maquette de leur projet et précisé la manière dont leur modèle de cabanon allait permettre la vente de produits régionaux. L'utilisation du bois de la région, la collaboration avec des artisans régionaux et les coûts de réalisation faisaient partie des exigences du concours. Sur ces bases, le jury s'est réuni en février pour délibérer. Les projets ont été présentés de façon entièrement anonyme jusqu'à la fin de la délibération. Le projet vainqueur a recueilli l'unanimité des voix.

### Classement final :

**PREMIER PRIX : 5'000.-** : LES ARCHES - ERBAT Architectes SA, La Sarraz (VD)

**DEUXIEME PRIX : 3'000.-** : CHASSRRRAL - APOLLO Architecture Sàrl, Bienne (BE)

**TROISIEME PRIX : 2'000.- (« Coup de cœur du Jury »)** : MAÏSATTE - holaa Bienne (BE)

5. BARAQUE - IDOS architecture SA, Neuchâtel (NE)
6. JANUA - MUJ SCHAFFNER SPOERRI, Bienne (BE)
7. LYNX - Inhelder Osterwalder Architekten, Bienne (BE)
8. LES GRENIERS DU CHASSERAL - Atelier Müller architecture Sàrl, Loveresse (BE)
9. CHEVÊCHETTE- Atelier Simplon Architectes Sàrl, Lausanne (VD)

## **Un jury unanimement séduit**

Lors de sa délibération, le jury a remercié les concurrents et concurrentes pour leur travail et a souligné la grande qualité et la diversité des projets rendus. Le projet LES ARCHES possède certainement les caractéristiques et potentiels permettant de répondre aux attentes du maître d'ouvrage, des exploitant-e-s et des utilisatrices et utilisateurs futurs des infrastructures correspondantes.

De manière générale, le jury a relevé que la proposition se démarque par son fort caractère qui en fait un marqueur du territoire reconnaissable tout en garantissant un lien avec le patrimoine architectural de la région, faisant directement écho aux métairies, l'un des arguments touristiques et culturels de la région, ainsi qu'une bonne intégration dans le paysage.

Les matériaux choisis valorisent le bois de la région, notamment des essences disponibles en quantité dans les forêts régionales. L'intégration d'un toit en zinc rappelle par ailleurs le patrimoine industriel de la région.

## **Mise en route et prochaines étapes**

Le concours étant achevé, la prochaine étape consiste maintenant à définir les modalités pour l'établissement d'une offre de réalisation adaptée et détaillée pour la promotion auprès des potentiels acquéreurs identifiés dans le cadre du PDR. En fonction des contrats d'achat signés et des autorisations de construire accordées, la construction effective de cabanons et ses déclinaisons correspondantes pourront être mises en oeuvre. Sur approbation du projet dans le cadre du PDR, un subventionnement pourra être octroyé aux acquéreurs de cabanon destinés à la vente de produits du terroir régionaux.

## **Exposition des huit maquettes à la Couronne**

>> Les huit maquettes réalisées et l'ensemble des planches des cinquante bureaux participants sont exposés au public jusqu'au 30 avril 2024 dans le caveau de La Couronne, à Sonceboz-Sombeval (ouvert tous les jours de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00).

## **Erbat architectes se présente**

*« Erbat architectes est situé à La Sarraz, au pied du Jura vaudois. Le bureau est composé d'une dizaine de personnes aux profils différents mais complémentaires afin d'accompagner au mieux leurs clients tout au long du processus d'un projet. Depuis 30 ans, le bureau est spécialement actif dans la transformation de bâtiments, pour certains d'importance historique, dans un contexte rural. Erbat architectes s'efforce de proposer des projets les plus pragmatiques et rationnels possibles. Leurs convictions et les enjeux actuels les poussent à aller toujours plus loin dans la planification afin de limiter leur impact environnemental. La proximité est l'une de leurs valeurs fondamentales, ils collaborent avec des entreprises régionales et privilégient toujours l'utilisation de ressources naturelles locales. »*



Les trois projets primés :

1. LES ARCHES - ERBAT Architectes SA, La Sarraz (VD)
2. CHASSRRRAL - APOLLO Architecture Sàrl, Bienne (BE)
3. MAÏSATTE - holaa Bienne (BE)

Les images sont disponibles en haute définition [en suivant ce lien](#).

#### Infos et contact des partenaires du projet :

**André Tellenbach**, président du jury, président de Lignum Jura bernois, [andre.tellen@bluewin.ch](mailto:andre.tellen@bluewin.ch), +41 (0)79 277 02 64

**Bernard Leuenberger**, vice-président du jury, président de l'association du PDR Produire et manger local, [b.leuenberger@court.ch](mailto:b.leuenberger@court.ch), +41 (0)79 215 43 65

**Saralina Thiévent**, Parc régional Chasseral, [saralina.thievent@parcchasseral.ch](mailto:saralina.thievent@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 46 / +41 (0)78 895 63 81

**Laurie Marchand**, Fondation rurale Interjurassienne, [laurie.marchand@frij.ch](mailto:laurie.marchand@frij.ch),  
+41 (0) 79 265 14 48